

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 41 / 2025

Nombre de conseillers

En exercice : 11

Présents : 7

Votants : 8

L'an deux mille vingt-cinq

le 14 avril à 15 heures

**le Conseil Municipal de la commune de
Molines en Queyras s'est réuni en session
ordinaire sous la Présidence de
GARCIN Valérie, Maire**

Date de la convocation : le 8 avril 2025

Présents : ALLAIX Romain, ARMANET Carole, BONNIN Gilbert, CLEMENCEAU Philippe, FOUQUE Christian, GARCIN Michel, GARCIN Valérie.

Absents : CHALLOT Serge (pouvoir à ALLAIX Romain), GICQUEL Mathieu, HOUSSET Raphaël, ROUX Delphine.

Secrétaire de séance : FOUQUE Christian.

OBJET : Règlement intérieur de la bibliothèque.

Madame le Maire précise que la bibliothèque doit se doter d'un règlement intérieur.

En effet ce document a pour objet de déterminer les conditions de fonctionnement de la bibliothèque de Molines en Queyras, établissement recevant du public exploité en régie directe par la commune de Molines en Queyras.

Ce règlement sera consultable dans la bibliothèque et sur le site internet de la mairie (<https://molinesenqueyras.fr>).

Toute personne, par le fait de son inscription ou de l'utilisation des services de la bibliothèque, est soumise au présent règlement et s'engage à le respecter. Le personnel est chargé de son application.

Madame le Maire propose aux membres du Conseil Municipal d'approuver le règlement intérieur de la bibliothèque présenté en séance.

Vote : Pour à l'unanimité.

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits

Le Maire

GARCIN Valérie

